N° 3

COMITÉ D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION D'ARRONDISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU LUNDI 7 DÉCEMBRE 2009

« La sécurité dans le 5ème arrondissement»

Le lundi 7 décembre 2009, à 18 heures, les membres du Conseil du 5ème arrondissement se sont réunis dans la salle Paul Pierrotet de la mairie du 5ème arrondissement sur convocation adressée individuellement à chacun des conseillers par M. le Maire du 5ème arrondissement le 19 novembre 2009, conformément aux dispositions des articles L.2121.10, L.2121.12 et L.2511.10 du code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L.2511.24 du code général des collectivités territoriales, les associations affiliées au Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement ont été conviées afin de participer audit Comité.

Publication de cette convocation et de l'ordre du jour a été faite à la même date sur le panneau de la mairie du 5ème arrondissement prévu à cet effet.

Liste des membres du Conseil d'arrondissement en exercice présents à l'ouverture de la séance :

Mme AFFRET	Mme BACH	M. BAETCHE
Mme COHEN-SOLAL	M. DUBREUIL	M. HAMON
Mme KALOUSTIAN	Mme LHUISSIEZ	M. D. TIBERI
M. J. TIBERI		

Absent(es)s, excusé(e)s : Mme AUDEMARD, M. BENSOUSSAN, M. SAINT-ETIENNE, Mme SUQUET.

La séance a été ouverte à 18 h10 sous la présidence de M. Jean TIBERI, Maire du 5ème arrondissement.

Etaient également présents les représentants des associations ou organismes suivants :

- Mme Monique ABELLO, Conseil de Quartier – 1er collège Jardin des Plantes -,
- Mme G. ALBAREDE, Déléguée pour la Société des Amateurs de Jardins Alpins,
- Lieutenant CHALMANDRIER, représentant M. Maxime CHOLLEY, Commandant de la 3ème Compagnie,
- Mme Marie-Christine CIEUTAT, Conseil de Quartier, 3ème Collège -Quartier Saint-Victor-,
- Mme Evelyne COLELLA, Conseil de Quartier, 1er Collège – Quartier Saint-Victor -,
- M. René CRAMPONT, Président de l'association de « Prévoyance Santé –Ile de France- »,
- Mme Marie-Irène DARDAYROL, Conseil de Quartier, 3ème Collège – Quartier Val de Grâce -
- M. Claude DELPIERRE, Vice-Président de la Confédération Générale des PME 75, Président de la délégation du 5ème arrondissement,
- M. Régis DEROUDILLE, Délégué de l'association des « Œuvres Hospitalières Française de l'Ordre de Malte »,
- Mme Brigitte FULCONIS, Déléguée pour l'association « Quartier Latin Passionnément »,
- Mme Annick GAUBERT, Conseil de Quartier, 3ème Collège – Quartier Saint-Victor -,
- Mme Jacqueline GOIRAND, Présidente de l'association « Les amis du Conservatoire Gabriel Fauré »,
- Mme Catherine GRUSKA, Conseil de Quartier, 3ème Collège – Quartier Jardin des Plantes –
- M. Raymond HAMELIN, Président de la Société Entraide des membres de la Légion d'Honneur,
- M. Philippe INISAN, Référent technique du 5ème arrondissement à la Direction de la Prévention et de la Protection,
- Mme Jacqueline JOLY, Conseil de Quartier, 3ème Collège – Quartier Val de Grâce -,
- Mme Florence LAINGUI, Présidente de l'association des « Familles de France du 5ème »,
- Mme Maria-Laly MEIGNAN, Conseil de Quartier, 1er Collège – Quartier Val de Grâce -,
- Mme Anne-Marie MENARD, Déléguée Départementale de l'Education Nationale,
- M. Bernard METZLÉ, Vice-Président du Comité de la Croix-Rouge,
- Mme Monique OLIVIER, Conseil de Quartier, 3ème Collège – Quartier Sorbonne -,
- Mme Marie-Aline PERY, Représentante du Maire du 5ème arrondissement dans les Conseils d'école, école élémentaire 21 rue Buffon,
- M. Tomas PINO GARCIA, Président de l' « Association Indépendante Buffon »,
- Mme Jacqueline POIRIER, Déléguée Départementale de l'Education Nationale,
- Mme Anne PUYO, Conseil de Quartier, 3ème Collège – Quartier Saint-Victor -,
- Mme Simone SARAIN, Déléguée Départementale de l'Education Nationale,
- Mme Martine SIMON, Directrice de l'école maternelle Poissy,
- M. Abdelhakim TEBBAL, Délégué par M. le Recteur de la Mosquée de Paris,
- M. André THILL, Conseil de Quartier, 3ème Collège – Quartier Saint-Victor –
- M. Marc TOLEGANO, Représentant du Maire du 5ème arrondissement dans les Conseils d'école, école élémentaire Cardinal Lemoine,
- M. Paul WIENER, Délégué pour le Comité de Défense des habitants et travailleurs du Quartier Latin et de ses environs, 5ème et 6ème arrondissements,

I - NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Jean TIBERI, Maire du 5ème arrondissement, propose que Mme Chantal BACH soit désignée secrétaire de séance.

Mme Chantal BACH est désignée secrétaire de séance.

M. Jean TIBERI, Maire du 5ème arrondissement, rappelle que l'ordre du jour de la séance du C.I.C.A. concerne **« la sécurité dans le 5ème arrondissement».**

M. Jean TIBERI remercie de leur présence M. Nicolas DUQUESNEL, Commissaire Central au commissariat du 5ème arrondissement ; Mme Catherine JOURDAN, Commissaire Central Adjoint du 5ème arrondissement ; M. JOUVENCE, Responsable de l'Equipe Mobile Académique de Sécurité – Rectorat de Paris ; M. René LORDON , Chef de Secteur à la Direction de la Prévention et de la Protection ; Mme Constance DEVRUE, Chargée de Mission auprès du Cabinet de M. Georges SARRE, Adjoint au Maire de Paris chargé de la Sécurité et de la Prévention ; Mme Michèle BLIN, Juge d'Instance au Tribunal d'Instance du 5ème arrondissement ; M. Patrick BOEFFARD, Chef d'Exploitation de la Division 5/6 à la Direction de la Propreté et de l'Eau ; M. Patrick ALBERT, Chef de la subdivision du 5ème arrondissement à la Direction de la Voirie et des Déplacements ;

Il remercie également les élus et les représentants des associations.

M. Jean TIBERI, Maire du 5ème arrondissement, donne la parole à M. Nicolas DUQUESNEL, Commissaire Central du 5ème arrondissement.

M. Nicolas DUQUESNEL souligne la diminution de la petite délinquance dans l'arrondissement (- 6,3 %). Il revient sur le projet de la Préfecture de Police de mise en place de 1000 caméras dans la Capitale. 14 de ces appareils doivent être posés dans le 5ème, ceux-ci s'ajouteront aux 28 caméras déjà en service dans l'arrondissement.

M. Nicolas DUQUESNEL rappelle que le but de cette opération est de faciliter la tâche des services de police, notamment dans le cadre des investigations menées suite à des agressions ou des vols. Ce dispositif devrait ainsi permettre d'élucider plus rapidement ce type d'affaires.

Concernant les nuisances sonores, M. Nicolas DUQUESNEL fait remarquer qu'il a rencontré des responsables d'associations afin d'évoquer ce sujet et confirme avoir pris note de leurs doléances, notamment concernant les nuisances découlant de l'application de la loi anti-tabac dans les établissements tels que les bars ayant une autorisation d'exercer la nuit. Il précise que certains de ces établissements relèvent de la compétence de la Police de Répression de Proximité et non de ses services.

M. Nicolas DUQUESNEL demande aux habitants de lui faire remonter leurs problèmes afin de pouvoir y répondre et informe qu'il rappellera à l'ordre les établissements concernés pour appliquer les mesures nécessaires (mesures pouvant aboutir à la fermeture administrative d'un établissement).

M. Nicolas DUQUESNEL attire l'attention sur la mise en place d'un partenariat entre ses services, les bailleurs sociaux et les responsables d'établissements scolaires dans le but de mieux lutter contre la consommation de canabis. Par ailleurs il souligne l'importance de sensibiliser les jeunes concernant les problèmes liés à la conduite et la nécessité de réaliser des contrôles routiers ; il informe que ses personnels ont réalisé 353 de ces opérations de contrôle.

M. Dominique TIBERI, Adjoint au Maire du 5ème arrondissement, remarque que le Plan de Vidéo Protection pour Paris évoqué par M. le Commissaire a fait l'objet d'un consensus. Ces caméras ne doivent pour autant pas remplacer les effectifs des services de Police ou ceux de la Ville de Paris, le contact humain avec les habitants étant indispensable.

M. Dominique TIBERI note une montée du mécontentement des riverains confrontés aux nuisances sonores. Sur ce point il a organisé une rencontre avec les commerçants du Quartier Mouffetard et des représentants du Commissariat. Il souligne la volonté des commerçants visant une amélioration de la situation et une diminution de ces nuisances (présence de « videurs » dans les établissements, travaux d'insonorisation).

Mme Lyne COHEN-SOLAL, s'interroge sur la possibilité de réunir conjointement les commerçants et les riverains afin de réaliser une charte de bon voisinage. Elle souhaite, par ailleurs, avoir des informations concernant l'évolution des vols de portables et des vols commis aux distributeurs bancaires.

Melle Constance DEVRUE, Chargée de Mission auprès du Cabinet de M. Georges SARRE, Adjoint au Maire de Paris chargé de la sécurité et de la prévention, souligne, concernant le Plan de Vidéo Protection pour Paris, que M. Georges SARRE tient au maintien des effectifs de Police et de la Ville de Paris.

Elle rappelle que les agents de la Direction de la Prévention et de la Protection sont présents sur l'arrondissement comme le prouve les 320 procès-verbaux dressés et les 2 323 passages d'équipage de ces personnels.

Ces données prouvent par ailleurs que le 5ème reste un arrondissement relativement calme même si les problèmes de mendicité, de tags, de Sans Domicile Fixe et de vente à la sauvette demeurent.

M. Dominique TIBERI, en réponse aux questions de Mme Lyne COHEN-SOLAL, rappelle qu'il rencontre les riverains régulièrement. Il ajoute qu'il revient au commissariat de faire appliquer la loi et non à une charte. Il conclut en remarquant que les commerçants ne peuvent guère avoir d'autorité sur leurs clients.

M. Jean TIBERI, concernant les problèmes liés aux Sans Domicile Fixe, souligne que seuls ceux étant en possession de chiens posent problèmes dans certains îlots, en inquiétant les habitants.

M. Alexandre BAETCHE, Adjoint au Maire, rappelle que lorsque M. Jean TIBERI était Maire de Paris, une charte très approfondie avait été appliquée, après signature avec les commerçants.

Concernant les problèmes liés aux Sans Domicile Fixe (vols…) il regrette que la loi de 1992 sur la mendicité ait été abrogée.

Un habitant du 5ème arrondissement souligne les problèmes liés aux stationnements de deux roues sur les trottoirs et les risques en découlant pour les personnes âgées.

Il attire l'attention sur la présence de femmes roms à la station de métro Cluny ayant un comportement agressif.

Il conclut en remerciant les effectifs de Police de leur gentillesse.

Un habitant rappelle que, au 1 ter rue de Navarre, des jeunes s'installent depuis 3 ans sur les marches de l'immeuble vers 23 h et gênent les habitants par leur comportement bruyant jusqu'à 2 h du matin.

Les riverains ont alerté les services de Police mais ceux-ci ne passent plus régulièrement.

Il ajoute que la gardienne de l'immeuble a été menacée et qu'une habitante a déposé plainte après avoir été agressée.

Une pétition est en cours afin de mettre fin à cette situation.

Mme Monique ABELLO, Conseil de Quartier – 1er collège Jardin des Plantes - souhaite avoir des informations sur le redéploiement des effectifs de police dans le 5ème.

M. Paul WIENER, Délégué pour le Comité de Défense des Habitants et Travailleurs du Quartier Latin et de ses environs 5ème et 6ème arrondissements, rappelle que le 5ème arrondissement est un quartier d'habitation mais que les commerces de proximité sont peu à peu remplacés par des débits de boissons créant des problèmes de nuisances sonores. Il illustre son propos en revenant sur la situation constatée Place de la Contrescarpe il y a une quinzaine de jours.

Il demande la suppression des autorisations de nuit, le week-end et la semaine.

Une habitante déplore la circulation de vélos sur les trottoirs ainsi que le stationnement illégal de ces véhicules, ces agissements mettant en danger les habitants. Elle regrette que les épaves des deux roues soient rarement ramenées par la Police.

Une seconde habitante partage cette analyse soulignant le danger supplémentaire pour les non-voyants.

Une troisième personne dénonce les nuisances sonores rue Mouffetard et les cris entendus jusqu'à 5 h du matin.

M. Jean TIBERI souhaite pour sa part revenir sur la surveillance à la sortie des établissements scolaires assurée par les agents de la Ville de Paris ou par les effectifs de la Préfecture de Police. Cette dernière définissant la liste des points écoles de l'arrondissement.

Cette surveillance doit concerner l'ensemble des écoles, il souhaite que le Maire d'arrondissement soit associé, pour avis, à la constitution de cette liste qui, pour le moment, est réalisée sans concertation.

M. Nicolas DUQUESNEL souhaite répondre aux interventions du public en confirmant que le plan caméra n'est en aucun cas un substitut au personnel de Police. Il ne s'agit que d'une aide supplémentaire. Il ajoute que sur le 5ème arrondissement, 360 policiers sont en service et réalisent leurs missions avec l'aide des Agents de Sécurité de la Ville de Paris. Concernant les vols de portable, ceux-ci sont en diminution comme l'indique la baisse constatée des vols avec violence.

Il revient sur le problème de vols près des distributeurs bancaires (notamment près des distributeurs BNP Paribas) lié à la présence de ressortissants des pays de l'Europe de l'Est s'en prenant à des personnes vulnérables (7 cas recensés lors du dernier mois dont 6 ayant abouti à des interpellations en direct).

Une campagne de sensibilisation est en cours, en liaison avec les établissements bancaires.

M. Nicolas DUQUESNEL informe que dans le cadre d'un audit sur la sécurité des établissements scolaires, il a adressé un courrier aux responsables des établissements à ce sujet.

Concernant la présence de Sans Domicile Fixe accompagnés de chiens, une campagne de verbalisation est en cours.

M. Nicolas DUQUESNEL demande à ce que les stationnements de deux roues abusifs lui soient communiqués par courrier afin de pouvoir verbaliser ces abus. Il rappelle que le 5ème compte 2000 emplacements de stationnement pour les deux roues. Pour les épaves, ce problème est de la compétence de la police avec les agents de la Direction de la Voirie et des Déplacements.

Il revient sur le problème du 1 ter rue de Navarre dont il n'avait pas connaissance et s'engage à faire le nécessaire afin de réduire ces nuisances.

M. Nicolas DUQUESNEL signale que des personnes en situation d'ivresse sur la voie publique provoquant des troubles sonores ont été conduites au commissariat, puis verbalisées (5 cas pour la rue Mouffetard).

M. Dominique TIBERI demande à ce qu'une attention particulière soit maintenue place de la Contrescarpe et rue Mouffetard. Il souhaite que l'arrêté sur la vente et la consommation d'alcool soit respecté dans les quartiers de l'arrondissement.

Mme Flora KALOUSTIAN, Conseillère d'arrondissement, s'interroge sur la manière dont les verbalisations évoquées par M. DUQUESNEL sont réalisées.

M. Nicolas DUQUESNEL rappelle que cet arrêté concerne le secteur Mouffetard.

M. Alexandre BAETCHE constate que les jeunes consommant de l'alcool, notamment Place du Panthéon, viennent en étant déjà en possession de bouteilles.

M. Nicolas DUQUESNEL rappelle que le Maire d'arrondissement est consulté sur les dossiers de la surveillance des écoles.

M. Jean TIBERI souhaite être saisi avant la prise de décision.

Mme Clémence DEVRUE fait remarquer, concernant ce dossier, que 624 points ont été recensés sur Paris par la Préfecture de Police, la sécurité de 232 de ceux-ci est assurée par les personnels de la Direction de la Prévention et de la Protection. Sur le 5ème, 20 points existent dont la surveillance est assurée par la Préfecture de Police (3 points) ou la Direction de la Prévention et de la Protection (7 points).

Elle informe que le Cabinet de M. Georges SARRE est favorable aux souhaits exprimés par M. Jean TIBERI.

M. JOUVENCE, Responsable de l'Equipe Mobile Académique de Sécurité au Rectorat de Paris, attire l'attention sur la réalisation d'une aide à la mise en place d'un diagnostic de sécurité dans les établissements scolaires, les responsables ont un référenciel leur permettant d'en établir une partie.

Il ajoute que fin 2010 ce document devra également être réalisé dans les collèges et lycées afin de mieux mettre en œuvre les campagnes de prévention qui seront menées.

M. Dominique TIBERI souligne la qualité des échanges entre les élus du conseil du 5ème arrondissement et le commissariat du 5ème.

Il remarque l'absence de caméra dans la partie du 5ème du boulevard Saint-Marcel (il n'y en a qu'une dans la partie du 13ème).

M. Dominique TIBERI revient sur le chantier de démolition de l'ancien siège de l'OPAC et des risques pour la sécurité des passants. Une pétition avait été signée et deux réunions s'étaient tenues pour aborder ce sujet. Il remercie les services concernés ayant permis une meilleure sécurisation du carrefour, notamment en déplaçant les panneaux publicitaires implantés à cet endroit.

Une habitante revient sur les difficultés rencontrées pour trouver des places de stationnement et les verbalisations faites, rue des Carmes, qu'elle juge trop abusives.

M. Nicolas DUQUESNEL rappelle à chacun qu'il y a des règles de discipline à respecter.

Un habitant souhaite connaître les relations existantes entre les services de Police et ceux assurant la sécurité de l'Université de Jussieu. Il attire l'attention sur les vols et portes fracturées constatés dans l'établissement.

M. Nicolas DUQUESNEL informe que des opérations conjointes sont réalisées dans cette université fréquentée 24 h sur 24 h par plus de 30 000 étudiants.

M. Alexandre BAETCHE ajoute que la police ne peut intervenir dans ces locaux qu'en cas de vols avec l'autorisation du Président de l'Université.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 19 h 15.

La Secrétaire de Séance

Chantal BACH